



Lycée polyvalent
Henri Brisson

académie
Orléans-Tours

Lycée polyvalent
Henri Brisson

Le Proviseur

Dossier suivi par

T 02 48 52 74 00
F 02 48 52 74 33

ce.0180036s
@ac-orleans-tours.fr

25 avenue Henri Brisson
18100 Vierzon

Vierzon, le 03 juin 2020

Le Proviseur

Aux élèves,
Aux parents des élèves
de la voie générale et technologique

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre réponse à mon dernier courrier quant au retour de votre enfant au lycée lors de cette fin d'année.

Aujourd'hui, je viens vers vous pour vous indiquer **l'organisation pédagogique** de la reprise au lycée pour votre enfant **dans le respect de la mise en œuvre du protocole sanitaire**. (cf : courrier du 29 mai et site internet de l'établissement)

Les élèves de secondes sont accueillis les mardis 9, 16, 23 et 30 juin 2020.

L'emploi du temps de 9h à 17h environ comprend 2h de français, 2h de mathématiques et 1h d'anglais pour tous, puis 2h de CCD pour les 2nd 1 et 2h de SNT pour les 2nd 2 et 2nd 3. (*)

Les élèves de premières sont accueillis les jeudis 11, 18, 25 juin et 2 juillet 2020.

L'emploi du temps de 9h à 16h environ comprend 2h de mathématiques, 1h d'anglais et 1h de français pour tous, puis 2h d'arts appliqués pour les 1^{ères} STD2A, 2h d'IT/I2D pour les 1^{ères} STI2D et 2h de NSI ou physiques pour les 1^{ères} G. (*)

Le lycée n'est pas en mesure d'accueillir les élèves de terminales.

Je viens vous demander de nouveau de me faire savoir dès réception par courriel (viescolaire.brisson@ac-orleans-tours.fr) ou par téléphone (02.48.52.74.22) si vous souhaitez que votre enfant revienne au lycée selon l'organisation présentée ci-dessus.

La présence de votre enfant, dans la limite de la capacité d'accueil lui permettra à de renouer physiquement avec l'établissement et d'échanger avec ses enseignants.

Dans les prochains jours, les familles des élèves de seconde et première vont recevoir les dossiers de réinscription par courrier. Le retour de ces dossiers se fera également par voie postale.

La restitution des manuels scolaires, et le cas échéant la récupération des trousseaux d'internat, se fera uniquement sur rendez-vous en téléphonant au service vie scolaire (02.48.52.74.22).

Quelle que soit la situation de votre enfant, qu'il revienne une fois à la semaine au lycée ou non, l'enseignement à distance continue, jusqu'au 4 juillet.

Les personnels du lycée, tous mobilisés, demeurent à votre écoute en cas de besoin. L'adresse courriel de l'établissement est à privilégier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Le Proviseur



Jérôme Allouis

(*) – L'emploi du temps de votre enfant vous parviendra via Pronote en fin de semaine